

**A l'attention de l'équipe : Commission Particulière**

A l'issu de l'invitation à laquelle vous m'avez convié et qui m'a permis de confronter mon point de vue (que j'avais résumé dans mon exposé) avec celui du Maître de l'ouvrage, je vous fais part de mon ressenti.

En premier, je constate que la maîtrise d'ouvrage est incomplète ; certes l'Etat est représenté (car il doit assurer les conditions physiques des grands déplacements entre les capitales régionales. Ce rôle est aujourd'hui satisfait si ce n'est aux abords de Toulouse, sur la Rocade), mais la Région est absente du débat. C'est pourtant des relations entre les villes moyennes de Midi-Pyrénées que va dépendre la compétitivité internationale de l'aire toulousaine.

En second, aux côtés des Ingénieurs routiers, j'ai regretté l'absence d'un urbaniste. En effet, les interrogations qui caractérisent ce métier, obligerait chaque partenaire à dévoiler le projet de territoire qu'il imagine pour le territoire qu'il examine.

Secteur par secteur, l'homme de l'Art doit pouvoir projeter des intentions et une ambition qui rendra, l'axe de déplacement, nécessaire pour relier les grandes infrastructures et structurant autour des projets imaginés par les leaders locaux.

Demain, on devrait ne plus savoir qui défend le projet de développement car sa réalisation devrait être attendue par tous.

Enfin, le financement serait confié à un concessionnaire !

C'est la solution la plus facile à mettre en place, car c'est celui qui utilise l'ouvrage qui le rembourse par le péage, mais dans le cas d'un projet de développement qui exploiterait les ressources locales (climat – sol – potentiel humain – savoir-faire) c'est un investissement sur la réussite du projet imaginé qui devrait être tenté.

Je mesure trop les désagréments des axes de liaisons à péage sur la Côte d'azur, car pour contourner Nice, il n'est plus possible de transformer des axes autoroutiers urbains en boulevards urbains, car si le péage était gratuit, tous les utilisateurs l'emprunteraient, au détriment de la nouvelle voie.

La logique des péages aboutit à l'installation de pratiques non respectueuses de l'intérêt général.

Jean-Pierre CLARAC  
Le 6 décembre 2007